

Que deviennent mes biodéchets une fois collectés ?



Besoin de conseils ou d'un accompagnement ?

Les médiateurs sont à votre disposition :
au 0800 605 605 (appel gratuit à La Réunion)

"JE RECYCLE MES BIODÉCHETS"



Expérimentation réservée aux habitants
des rues Hô Chi Minh et Moulin Joli.



Retrouvez également toutes les informations sur cette expérimentation sur notre site internet



N°Vert 0 800 605 605

+ d'infos sur www.tco.re



ÉDITO

La concertation menée pour l'élaboration du Projet de Territoire Ouest 2040, a montré l'intérêt et l'adhésion des habitants du Territoire de la Côte Ouest, aux objectifs environnementaux fixés, notamment en faveur de la réduction des déchets.

La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) oblige tous les particuliers (de Métropole et des Outre-mers) à recycler leurs biodéchets, dès le 1er janvier 2024.

Afin de mieux appréhender ce nouveau service, nous avons décidé avec la commune de La Possession, de mener sur une période de 6 mois, une expérimentation avec les habitants des rues Moulin Joli et Hô Chi Minh.

Cette expérimentation porte sur le dépôt des déchets alimentaires et organiques, appelés les biodéchets, dans des bornes installées dans ces quartiers.

Nous comptons sur vous pour que cette expérimentation soit une réussite afin de nous permettre d'adapter au mieux le dispositif qui sera mis en place dès 2024.

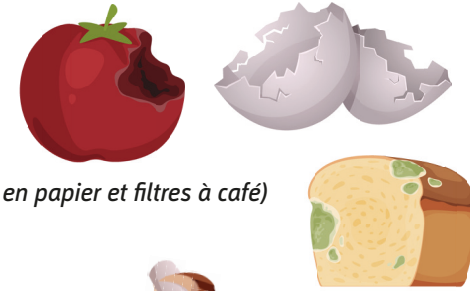
Merci pour votre participation active,
Bien à vous

Emmanuel Séraphin
Le Président du TCO

Vanessa Miranville
Maire de La Possession
Vice-présidente du TCO

De quels déchets s'agit-il exactement ?

- les déchets de préparation de repas
- les restes de repas
- le thé et le café (y compris les sachets de thé en papier et filtres à café)
- les aliments périmés sans emballage
- le papier essuie-tout



Le kit biodéchets fourni pour l'expérimentation

- 1 bioseau
- Des sacs kraft
- Le guide pratique



Que dois-je faire de ces déchets ?

- Je mets un sac kraft dans mon bioseau
- Je dépose dans le sac kraft mes biodéchets
- Au moins 2 fois par semaine, je vais vider mon bioseau au point d'apport volontaire "Je recycle mes biodéchets", situé dans mon quartier (rue Moulin Joli ou rue Hô Chi Minh)
- Je lave mon bioseau au besoin avant d'y déposer un nouveau sac kraft



- Je peux aussi déposer au fond de mon bioseau du carton ou du papier journal pour absorber les jus éventuels.
- Les sacs poubelles et autres sachets plastiques sont strictement interdits dans le recyclage des biodéchets.